

Article 43 du Règlement

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC—ON
DEMANDE QU'UNE COMMISSION CONJOINTE DU
GOUVERNEMENT ET DE LA FÉDÉRATION RÉAFFIRME UN
ACCORD ANTÉRIEUR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné qu'au cours de l'actuel débat constitutionnel les francophones hors Québec risquent d'être oubliés, étant donné que l'ancien secrétaire d'État, M. David MacDonald, avait ratifié un accord en vue de l'établissement d'une commission conjointe du gouvernement fédéral et la Fédération des francophones hors Québec, je propose, appuyé par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre charge l'actuel secrétaire d'État (M. Fox) de réaffirmer cet accord.

Mme le Président: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON DEMANDE LA POURSUITE DES NÉGOCIATIONS AVEC LE
QUÉBEC SUR L'UTILISATION À DES FINS AGRICOLES DE TERRES
À MIRABEL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

l'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné qu'une négociation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement progressiste conservateur avait été amorcée en vue de permettre au gouvernement québécois l'utilisation à des fins agricoles des terres non utilisées présentement à Mirabel, je pense que tous les Québécois seront d'accord avec moi, étant donné l'intention du nouveau gouvernement d'adopter une attitude plus réceptive vis-à-vis des objectifs provinciaux, je propose, appuyé par l'honorable député de Provencher (M. Epp):

Que la Chambre, à l'unanimité, incite le ministre responsable à poursuivre, dans les plus brefs délais, les négociations déjà entamées.

Mme le Président: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

DEMANDE DE RÉUNION DES SERVICES AÉRIENS DANS LE
NORD—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Ittinuar (Nunatsiaq): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour soulever une question importante et urgente. Les services aériens dans le nord du Canada sont insuffisants et irréguliers, et les pistes d'atterrissage sont souvent juste assez longues pour accueillir les petits avions dont l'usage coûte plus cher dans cette région qu'ailleurs au Canada. Je propose donc, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que le ministre des Transports fasse une révision complète des services de transport aérien dans le Nord et examine notamment la politique des installations aériennes dans l'Arctique.

Mme le Président: Pareille motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE ZIMBABWE—FÉLICITATIONS AU NOUVEL ÉTAT—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre acclame unanimement le nouvel État du Zimbabwe qui deviendra officiellement le quarante-neuvième État africain dans quelques heures.

Je propose en outre:

Que la Chambre félicite unanimement Robert Mugabe et lui souhaite que son nouveau pays, avec notre appui, connaisse de longues années de paix et de prospérité.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?